# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Document de séance

A6-0464/2007

23.11.2007

## \*\*\*I RAPPORT

sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1924/2006 concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires (COM(2007)0368-C6-0200/2007-2007/0128(COD))

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Rapporteur: Adriana Poli Bortone

RR\696589FR.doc PE392.267v02-00

FR FR

## Légende des signes utilisés

- \* Procédure de consultation majorité des suffrages exprimés
- \*\*I Procédure de coopération (première lecture) majorité des suffrages exprimés
- \*\*II Procédure de coopération (deuxième lecture)
  majorité des suffrages exprimés pour approuver la position
  commune
  majorité des membres qui composent le Parlement pour rejeter ou
- amender la position commune

  \*\*\* Avis conforme

  majorité des membres qui composent le Parlement sauf dans les

  cas visés aux art. 105, 107, 161 et 300 du traité CE et à l'art. 7 du

  traité UE
- \*\*\*I Procédure de codécision (première lecture)

  majorité des suffrages exprimés
- \*\*\*II Procédure de codécision (deuxième lecture)
  majorité des suffrages exprimés pour approuver la position
  commune
  majorité des membres qui composent le Parlement pour rejeter ou
  amender la position commune
- \*\*\*III Procédure de codécision (troisième lecture)
  majorité des suffrages exprimés pour approuver le projet commun

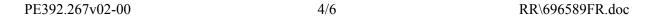
(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par la Commission.)

#### Amendements à un texte législatif

Dans les amendements du Parlement, le marquage est indiqué en *gras et italique*. Le marquage en *italique maigre* est une indication à l'intention des services techniques qui concerne des éléments du texte législatif pour lesquels une correction est proposée en vue de l'élaboration du texte final (par exemple éléments manifestement erronés ou manquants dans une version linguistique). Ces suggestions de correction sont subordonnées à l'accord des services techniques concernés.

## **SOMMAIRE**

|                                                        | Page |
|--------------------------------------------------------|------|
| PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN | 5    |
| PROCÉDURE                                              | 6    |



#### PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1924/2006 concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires (COM(2007)0368 – C6-0200/2007 – 2007/0128(COD))

### (Procédure de codécision: première lecture)

Le Parlement européen,

- vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2007)0368),
- vu l'article 251, paragraphe 2, et l'article 95 du traité CE, conformément auxquels la proposition lui a été présentée par la Commission (C6-0200/2007),
- vu l'article 51 de son règlement,
- vu le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (A6-0464/2007),
- 1. approuve la proposition de la Commission;
- 2. demande à la Commission de le saisir à nouveau, si elle entend modifier de manière substantielle sa proposition ou la remplacer par un autre texte;
- 3. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

## **PROCÉDURE**

| Titre                                                            | Allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Références                                                       | COM(2007)0368 - C6-0200/2007 - 2007/0128(COD)                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de la présentation au PE                                    | 28.6.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Commission compétente au fond<br>Date de l'annonce en séance     | ENVI<br>24.9.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Commission(s) saisie(s) pour avis<br>Date de l'annonce en séance | IMCO<br>24.9.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Avis non émis Date de la décision                                | IMCO<br>16.7.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Rapporteur(s)  Date de la nomination                             | Adriana Poli Bortone<br>17.7.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Examen en commission                                             | 13.9.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Date de l'adoption                                               | 22.11.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Résultat du vote final                                           | +: 19<br>-: 0<br>0: 0                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Membres présents au moment du vote final                         | Liam Aylward, Dorette Corbey, Chris Davies, Mojca Drčar Murko,<br>Edite Estrela, Jill Evans, Matthias Groote, Cristina Gutiérrez-Cortines,<br>Marie Anne Isler Béguin, Dan Jørgensen, Eija-Riitta Korhola, Miroslav<br>Ouzký, Frédérique Ries, Guido Sacconi, Karin Scheele, Bogusław<br>Sonik, Anja Weisgerber, Glenis Willmott |
| Suppléants présents au moment du vote final                      | Bairbre de Brún, Milan Gal'a, Alojz Peterle, Andres Tarand                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Suppléant (art. 178, par. 2) présent au moment du vote final     | Salvatore Tatarella                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Date du dépôt                                                    | 23.11.2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |